



## **L'A.P.D.E.N. rencontre Mme la députée I. Attard**

Compte-rendu de l'entretien

vendredi 4 mars 2016, par [Webmaster](#)

**Le 15 février dernier, Camille Brouzes et Aline Claudeau, président et secrétaire de l'AEDAC, ont eu l'honneur d'une rencontre avec Mme Isabelle Attard, député du Calvados et son attachée parlementaire Mme Sandra Mallet, dans une permanence décentralisée à Isigny sur Mer. Cette rencontre a été faite au nom de l'A.P.D.E.N., dans le cadre d'échanges fréquents avec les élus au sujet de la profession.**

L'échange s'est déroulé de manière très cordiale et a pris la forme d'une discussion d'une heure et demie, durant laquelle nous avons pu évoquer la situation des professeurs documentalistes dans le cadre de la refondation de l'école initiée par Vincent Peillon, alors ministre de l'Éducation Nationale, et particulièrement de la réforme du collège.

Mme Attard étant membre de la commission des affaires culturelles et d'éducation, elle est particulièrement au fait des questions qui concernent l'école. Elle avait connaissance de la profession de professeur documentaliste et de nos différentes missions avant notre rencontre.

Elle analyse le développement de l'esprit critique chez les citoyens comme étant un des enjeux fondamentaux de l'exercice de la démocratie et elle compte sur les professeurs documentalistes pour mener cette activité chez les élèves dans le cadre scolaire. Elle regrette que l'École ne fasse pas plus appel aux professionnels que nous sommes pour répondre à ces enjeux particulièrement mis en avant dans le débat public depuis les attentats de 2015. Mme Attard a évoqué devant nous des réunions d'élus où les représentants de l'Éducation Nationale présents n'ont jamais évoqué notre existence comme intervenants possibles sur ces questions.

Mme la députée a écouté avec attention et sans réelle surprise nos analyses concernant la situation des professeurs documentalistes dans le cadre de la réforme des collèges, et notamment les décalages entre l'affichage de la mise en place d'une Éducation aux Médias et à l'Information (voulue par la loi de refondation de l'école pour laquelle elle a voté) et son application possible dans les établissements. Elle a exprimé son incompréhension face à la nécessité de devoir convaincre nos collègues et notre hiérarchie de nos compétences et de l'intérêt de ce que nous pouvons transmettre aux élèves. Elle s'est également montrée attentive aux inégalités rencontrées par nos collègues dans la reconnaissance des heures d'enseignement qui comptent pour deux heures de service depuis la rentrée 2015 (application du décret sur les ORS).

Nous avons conclu l'entretien sur la perspective de la demande d'un groupe de travail au ministère, auquel les personnels pourraient être associés, afin de permettre la mise en cohérence de toute nos missions, et de répondre véritablement aux enjeux civiques qui ont été présents tout au long de notre échange. Nous avons remis à nos interlocutrices le dernier numéro de Médiadoc, et notamment pointé l'article de proposition de curriculum afin de montrer que l'association professionnelle est une force de

proposition sur ces enjeux.

Nous remercions encore Mme Attard et Mme Mallet pour le temps qu'elles ont bien voulu nous consacrer, leur attention, et leur disponibilité.

  0    
*Ce compte-rendu est également disponible sur le site de l'association académique de Caen à l'adresse <https://apdencaen.wordpress.com/2016/02/24/rencontre-avec-isabelle-attard-deputee-du-calvados>*